



CYBERHARCÈLEMENT : MOBILISÉS ENSEMBLE POUR PROTÉGER NOS ENFANTS

Le **cyberharcèlement**, c'est avant tout du **harcèlement** ! #Anti2010, Alisha, Mila. L'actualité nous le rappelle malheureusement trop fréquemment : **internet est aujourd'hui le terreau de violences numériques, psychologiques voire physiques**. Nous agissons pour faire d'internet un **espace de communication plus sûr et plus protecteur** de toutes et tous.

**10% DES ENFANTS EN PARLENT
À LEURS PARENTS**

**46% ONT ÉTÉ INSULTÉS PAR
UNE OU PLUSIEURS
PERSONNES SUR INTERNET**

**1 SUR 5 A SUBI DES MOQUERIES
EN LIGNE**

Source - Génération Numérique - Mars 2021

Depuis le début de mon mandat, j'ai **porté des mesures contre la haine sur internet et la régulation des réseaux sociaux**.

Le cyberharcèlement peut commencer derrière un écran, mais il poursuit nos enfants dans la rue, à l'école, lors de leurs activités extrascolaires et à domicile. **Ce harcèlement ne laisse aucun répit** à des enfants qui éprouvent alors une souffrance bien réelle, qui n'a rien de numérique.

La haine frappe les victimes dans leur être, dans leur chair, dans leur dignité. **Elle n'épargne personne et nul n'en est à l'abri**, c'est pourquoi la combattre doit être l'affaire de toutes et tous. Cela demande une action des plateformes en premier lieu, pour **mieux protéger les utilisateurs et faire preuve d'une plus grande vigilance face à la viralité des cyber-violences**, mais aussi des pouvoirs publics, pour mener des actions de sensibilisations à ces dérives.

Enfin, les parents doivent également se mobiliser et s'intéresser à ce que font et vivent leurs enfants derrière un écran : de la même manière qu'**on ne laisse pas un enfant seul sur un parking le soir, on ne peut le laisser seul en proie aux risques des réseaux sociaux sans accompagnement**.

ENGAGÉES POUR FAIRE D'INTERNET UN ESPACE PLUS PROTECTEUR



Brigitte Macron lutte avec détermination contre le harcèlement scolaire. Nous sommes pleinement mobilisées pour améliorer la prévention auprès des plus jeunes. Une proposition de loi visant à lutter contre le harcèlement scolaire sera présentée en décembre afin de créer un délit consacrant cet interdit dans notre code pénal.



En septembre 2021, Frances Haugen, ex-employée de Facebook, révélait au public l'inaction de l'entreprise face à la violence et face à la désinformation qui sévissent sur ce réseau social. En marge de son audition à l'Assemblée Nationale, j'ai échangé avec elle sur les solutions concrètes pour que la rentabilité économique ne passe plus avant la sécurité des internautes.